



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 04 octobre 2022

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mesures de restriction à l'occasion de la rencontre de football entre Rennes et Nantes le dimanche 9 octobre 2022

Au regard du risque avéré de troubles à l'ordre public à l'occasion de la 10^e journée du championnat de France de Ligue 1 qui opposera le Stade Rennais Football Club (SRFC) et le Football Club de Nantes ce dimanche 9 octobre 2022, à Rennes, le préfet d'Ille-et-Vilaine, Emmanuel Berthier, a pris, par arrêté, des mesures de restriction temporaires destinées à protéger les personnes et les biens.

Les déplacements de l'équipe du Football Club de Nantes sont régulièrement marqués par des incidents, ce qui a récemment conduit la commission de discipline de la fédération française de football à prononcer la **fermeture des espaces visiteurs à l'extérieur jusqu'à la fin de la saison 2021-2022 pour les supporters du FC Nantes**. Si la tribune visiteur n'accueillera aucun supporter du club de Nantes, des nantais pourraient néanmoins faire le déplacement à Rennes. Or, depuis plusieurs années, il existe de **fortes tensions** entre les supporters « ultras » des deux clubs avec un risque d'affrontements.

Ainsi, considérant ces faits et le fort contentieux opposant le groupe ultra rennais Roazhon Celtic Kop (RCK) et les ultras nantais de la Brigade Loire (BL), le préfet d'Ille-et-Vilaine a décidé d'**interdire, le dimanche 9 octobre 2022 de 11h00 à 23h59, à toute personne se prévalant de la qualité de supporter du FC Nantes ou se comportant comme tel**, en portant notamment une écharpe, un insigne, un vêtement, un drapeau aux couleurs de ce club :

- **d'accéder au stade Roazhon Park, de circuler et de stationner sur la voie publique dans le périmètre délimité par les voies suivantes** : à l'ouest par la rocade Ouest (RN 136), au nord par la route de Vezin, à l'est par la rue de Saint-Brieuc, la rue Louis Guilloux, le mail François Mitterrand et la rue Jean Guy, au sud par la rue de la Mabilais, le boulevard Voltaire et la rue Jules Vallès.

- **et de circuler ou de stationner dans le secteur du centre-ville de Rennes à l'intérieur du périmètre suivant** :

rue Legraverend, rue de l'hôtel Dieu, rue Lesage, rue du général Guillaudot, rue de la Motte, rue Gambetta, place Pasteur, avenue Janvier, place de la Gare, boulevard de Beaumont, boulevard du Colombier, boulevard de la Tour d'Auvergne, place de Bretagne, Quai Saint-Cast, boulevard de Chézy.

La sécurité et la protection de tous sont la priorité des services de l'État. Les forces de police seront donc à nouveau pleinement mobilisées, à l'occasion de cette rencontre sportive classée à risque, pour assurer le maintien de l'ordre public et le respect de ces mesures.

Annexe :

Arrêté préfectoral limitant la liberté d'aller et venir des supporters du Football Club de Nantes à l'occasion du match de football du dimanche 9 octobre 2022

**Service du cabinet
Pôle communication interministérielle**

Tél : 02 21 86 20 71

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr